



**État des lieux des
continuités écologiques
régionales en
Aquitaine : diagnostic,
identification, enjeux**

Partie 2 : Identification -Annexe

-Annexe 1/2

Sommaire

1 ANNEXE SUR LA CONCERTATION

1.1 Annexe B1 – Liste des réunions liées à l’identification et à la représentation des continuités écologiques

2 ANNEXES SUR LES RESERVOIRS DE BIODIVERSITE

2.1 Annexe B2 – Liste des réservoirs de biodiversité

2.2 Annexe B3 – Paramètres de modélisation pour les secteurs à potentiel de réservoir de biodiversité

2.3 Annexe B4 – Zonages à intégrer automatiquement à la Trame verte et bleue

3 ANNEXES SUR LES CORRIDORS ECOLOGIQUES

3.1 Annexe B5 – Liste des corridors écologiques

3.2 Annexe B6 – Coefficients de friction pour les déplacements des espèces par sous trames

3.3 Annexe B7 – Cartes par sous trames des propositions de corridors modélisés (avant sélection)

3.4 Annexe B8 – Cartes de dispersion des espèces “réelles”

3.5 Annexe B9 – Cartes réalisées sur les pelouses sèches pour l’identification de corridors

3.6 Annexe B10 – Cartes réalisées sur les systèmes bocagers pour l’identification de corridors

3.7 Annexe B11 – Cartes réalisées sur les boisements de feuillus et forêts mixtes pour l’identification de corridors

1 Annexe sur la concertation

1.1 Annexe B1 – Liste des réunions liées à l’identification et à la représentation des continuités écologiques

Cette liste ne comprend que les réunions consacrées exclusivement à la représentation des continuités écologiques. D’autres réunions dont l’objet était plus large ont également abordées cette thématique.

Date	Nature	Objet
03/05/2012	GTT Représentation de la Trame verte et bleue 1	. Hiérarchisation des réservoirs de biodiversité et corridors de l’étude TERA. Echanges sur les attendus cartographiques de la trame verte et bleue.
12/07/2012	GTT Représentation de la Trame verte et bleue 2	Présentation des étapes du SRCE. Travail en atelier sur les critères de sélection des réservoirs de biodiversité de la trame verte et bleue d’Aquitaine.
21/11/2012	Réunion CAUE 24 (Dordogne)	Echanges avec quelques partenaires dans chaque département concernant les modalités de sélection et identification des corridors écologiques
14/12/2012	Réunion Conservatoire d’Espaces Naturels d’Aquitaine (Dordogne)	
17/12/2012	Réunion Conseil Général 40, Conservatoire Botanique National Sud Atlantique, CENA (Landes)	
11/01/2013	Réunion DDT 47 (Lot et Garonne)	
18/01/2013	Réunion DDTM 33, Cistude Nature, CENA (Gironde)	
22/01/2013	DDTM 64, Conseil Général 64, CENA, MIFENEC, CPIE Seignanx et Adour, CPIE Littoral Basque	
29/01/2013	Réunion Cistude Nature	
30/01/2013	Réunion ARFA (association régionale des fédérations de pêche d’Aquitaine)	
14/02/2013	Réunion CENA (Gironde)	
25/04/2013	Réunion régionale (Aquitaine)	
25/04/2013	Réunion régionale (Aquitaine)	Sélection et identification des corridors écologiques de la Trame bleue avant concertation technique via la plateforme Pigma
08/10/2013	GTT Représentation de la Trame verte et bleue 3	Propositions de représentation de la TVB et notamment des corridors

2 Annexes sur les réservoirs de biodiversité

2.1 Annexe B2 – Liste des réservoirs de biodiversité

Sous-trame	Nom du réservoir de biodiversité	Surface des RB actuels (en hectares)	Multi sous-trame	Modélisation	Zonage d'inventaire (ZNIEFF...)	Zonage réglementaire (Natura 2000...)	Zonage obligatoire	Source mixte	Surface totale des réservoirs de biodiversité de la sous-trame (en hectares)
Systèmes Bocagers	Arc bocager Dordogne-Limousin	44836,57	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	124089,40
	Barthes de l'Adour	270,01	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Bocage de Plaisance	1498,61	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Bocage du Jurançonnais	10315,53	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Bocage du Pays Basque	10068,79	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans	1863,96	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	
	Marais d'Ambès	2303,33	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Marais de la Seudre	4254,11	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Marais d'Izon et Saint-Loubès	761,59	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Marais du bas Médoc	19781,93	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	
	Marais du Blayais	7863,31	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	
	Marais du Haut Médoc	2515,85	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	
	Marais du nord de Bordeaux	760,03	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Piémont du pays de Lourdes	1100,08	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Vallée de la Nizonne	3384,14	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	
Vallée de l'Isle (de Périgueux à la confluence avec Dordogne) et Vallée de la Dronne (de Brantôme à la confluence avec l'Isle)	12511,56	NON	NON	OUI	NON	NON	NON		
Boisements de conifères et milieux associés	Boisements de conifères du nord Fumelois	8708,84	NON	OUI	OUI	NON	NON	OUI	1096782,44
	Boisements de conifères du Périgord	14074,28	NON	OUI	OUI	NON	NON	OUI	
	Massif de la Double	27964,81	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Massif de la Double Saintongeaise	29921,56	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Massif des Landes de Gascogne	992626,69	NON	OUI	NON	NON	OUI	OUI	
	Massif du Landais	23486,26	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
Boisements de feuillus et forêts mixtes	Arc forestier du Périgord	248330,02	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI	420056,50
	Bois de Cauneille	1250,39	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI	
	Bois de Labarie et ruisseau du Galouchey	384,77	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI	
	Bois de Landerron	768,09	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI	
	Bois de Mauquey	693,40	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI	
	Boisement humide du courant de Contis	532,08	OUI	OUI	NON	NON	NON	OUI	
	Boisements de feuillus du nord Fumelois	798,54	OUI	NON	OUI	OUI	NON	OUI	
	Boisements de la vallée de l'Euille et de ses affluents	353,16	OUI	OUI	NON	NON	NON	OUI	
	Boisements de la vallée du Ciron	3962,10	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	
	Boisements des Barthes de l'Adour à Dax	1593,95	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	
	Boisements des Barthes et des coteaux de l'Adour	5963,24	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	
	Boisements des coteaux de l'Armagnac et du nord de Tarbes	12346,39	OUI	OUI	NON	NON	NON	OUI	
	Boisements des Gaves	27856,25	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	
	Boisements des vallées de la Double	2872,98	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI	

Boisements du Pays Basque	5130,94	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Côte médocaine : dunes boisées et dépression humides et Dunes et marais d'Hourtin	151,19	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Forêt de la pointe de Grave	19,63	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI
Forêt de St-Cloud et vallée de la Lidoire	2265,76	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI
Forêt du Mas d'Agenais et de Senestis	1516,43	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI
Forêt galerie de la Leyre	2872,65	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Forêts de Valleret et de La Lande	3615,60	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI
Forêts dunaires de La Teste de Buch	166,73	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI
Hêtraies d'altitude Pyrénéennes	94931,12	NON	NON	NON	OUI	NON	OUI
Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi	1639,79	NON	NON	NON	OUI	NON	OUI
Réserve biologique de Vire Vieille, Vignotte et Batejin	33,87	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
Vallon du Cros	7,43	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI
Milieux côtiers : dunaires et rocheux							
Banc d'Arguin	1349,67	NON	NON	OUI	NON	OUI	OUI
Domaine d'Abbadia et corniche Basque et littoral Basque de SOCOA à HENDAYE	432,85	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI
Dunes du littoral girondin entre le Verdon et le Cap Ferret	8024,17	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
Dunes modernes du littoral landais du Banc de Pineau et d'Arcachon à l'Adour	7010,86	NON	NON	OUI	NON	OUI	OUI
Falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz + Rochers de Biarritz	273,90	NON	NON	NON	OUI	NON	NON
Milieux dunaires entre l'Adour et la pointe Saint-Martin	125,10	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
Milieux humides							
Adour et barthes, saligues et gravières de l'Adour, basse vallée du Luy et du Louts, vallée du Lizou	36588,97	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
Basse vallée de l'Isle	9237,60	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
Bassin d'Arcachon	23055,01	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI
Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans	1721,34	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Château d'Orthez et bords du gave	3976,96	NON	NON	NON	OUI	NON	NON
Courant d'Huchet	3392,41	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
Errota Handia	11,30	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
Estuaire de la Bidassoa et baie de Chingoudy (Fontarabie)	777,00	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Estuaire de la Gironde	43944,60	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Etang noir	54,13	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
Etangs d'Armagnac	1027,92	NON	NON	NON	OUI	NON	NON
Garonne et section du Lot	2780,43	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
Gave de Pau, Barrage d'Artix, Saligue du Gave de Pau et Vallon du Clamonde	12642,87	NON	NON	NON	OUI	NON	NON
Ile de Fontchopine	5,75	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
Iles du Barrage	18,83	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
La Nive	16515,32	NON	NON	NON	OUI	NON	NON
La Nivelle (estuaire)	2760,27	NON	NON	NON	OUI	NON	NON
Lac de Mouriscot	35,80	NON	NON	NON	OUI	NON	NON
Lacs médocains et marais associés	15223,20	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
L'Automne	13,18	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
Le gave d'Aspe et le Lourdios (cours d'eau)	3117,25	NON	NON	NON	OUI	NON	NON
Le gave d'Oloron (cours d'eau), marais de Labastide-Villefranche, marais tourbeux et tourbières	12336,32	NON	NON	NON	OUI	NON	NON
L'Ourbise	781,94	NON	NON	NON	OUI	NON	NON
Marais de la rive droite de l'estuaire de la Gironde	17989,71	NON	OUI	NON	NON	NON	NON
Marais d'Orx et Lac d'Hossegor	2839,93	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
Marais du Bas Médoc et la pointe du Grave	18967,37	NON	OUI	NON	NON	NON	NON
Marais du Haut Médoc	4370,17	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Palus de Saint-Loubès et d'Izon	761,59	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Réseau hydrographique de la Pimpinne	67,51	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Réseau hydrographique du Gat Mort et du Saucats	1322,59	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Réseau hydrographique et zones humides du massif de la Double	64301,67	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
Réseau hydrographique et zones humides du Périgord Cristallin	75247,92	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
Rivière Dordogne et Couasnes de Saint-Julien-de-Lampon, de Veyrignac et Aillac et de Siorac et du Bu	2138,40	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
Tourbière de Louvie-Juzon	33,91	NON	NON	NON	NON	NON	NON

17216,55

553850,70



	Milieux humides, tourbières, lacs de montagne	3817,88	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle et vallée et coteaux du Boulou	5518,14	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Vallée de la Leyre	24198,85	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Vallée de la Nizonne	6043,78	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Vallée de l'Ouhabia	8,30	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Vallées des Beunes et de la Vézère	6332,10	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Vallon de la Sandonie	1007,88	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	
	Zone de landes et de lagunes du centre Médoc	31443,74	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Zone dense en lagunes - Est des Landes de Gascogne	14395,43	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Zone dense en lagunes - Nord des Landes de Gascogne	22550,37	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Zone dense en lagunes - Sud des Landes de Gascogne	15363,80	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Zone humide du Métrou	153,79	NON	NON	NON	NON	NON	NON	
	Zones humides de l'ancien étang de Lit et Mixe	6071,56	NON	NON	NON	NON	NON	NON	
	Zones humides de l'arrière-dune du Marensin	2434,19	NON	NON	NON	NON	NON	NON	
	Zones humides de l'arrière-dune du Pays de Born	17323,14	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Zones humides de Moliets; La Prade et Moisans	94,76	NON	NON	NON	NON	NON	NON	
	Zones humides du nord de Bordeaux et du Bec d'Ambès	18946,73	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI
	Zones humides et milieux associés de Habas	82,47	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	NON
	Zones humides et milieux associés de l'Esbouc	4,62	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	NON
Milieux ouverts et semi-ouverts de type "Pelouses sèches calcicoles"	Causses et milieux ouverts du Quercy	20670,39	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	167213,31
	Coteaux de la Vallée de la Dordogne	25198,74	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	
	Landes du Camp de Ger	5533,42	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Réservoir de biodiversité SRCE Midi-Pyrénées RB_ST_MOP_0415	21,13	NON	NON	NON	NON	NON	NON	
	Secteur de pelouses sèches de Castillon-la-Bataille	935,29	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Secteur de pelouses sèches de Grignols-Bazas	2590,52	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Secteur de pelouses sèches de la vallée de la Vézère	9342,33	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	
	Secteur de pelouses sèches de l'Agenais	5114,16	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	
	Secteur de pelouses sèches de Lembeye	8991,06	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	
	Secteur de pelouses sèches de St-Astier	7224,75	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Secteur de pelouses sèches de St-Laurent des Bâtons	2364,59	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Secteur de pelouses sèches de Villeneuve-sur-lot/Fumel	18304,14	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	
	Secteur de pelouses sèches des coteaux de la Dronne	8835,21	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Secteur de pelouses sèches des coteaux de la Lemance	1654,52	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	
	Secteur de pelouses sèches des coteaux du Tursan	4783,70	NON	NON	NON	NON	NON	NON	
	Secteur de pelouses sèches d'Eymét	4305,83	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Secteur de pelouses sèches du Causse de Thenon	3981,13	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Secteur de pelouses sèches du Jurançonnais	19924,90	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	
	Secteur de pelouses sèches du Lardin St-Lazare	10662,09	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	
	Vallées des Beunes	6103,45	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	
Vallon de la Sandonie	671,96	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON		
Milieux ouverts et semi-ouverts de type "Landes"	Aérodrome de Cazaux et landes voisines	5787,15	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	56912,02
	Camp de Captieux et landes voisines	13769,47	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	
	Camp du Muret et landes voisines	1869,56	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Landes du Camp de Souge	2444,28	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	
	Réseau de landes/coupes du massif landais	33041,56	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	
Milieux ouverts et semi-ouverts de type "Prairies et pelouses de piémont et d'altitude"	Prairies et pelouses d'altitude pyrénéennes	91690,50	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	199599,69
	Prairies et pelouses du piémont du Pays Basque	107909,19	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	
Milieux ouverts et semi-ouverts	Plaine de Faux	7408,16	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	16549,95
									440274,97

de type "Plaines agricoles à enjeu avifaune"	Plateau du Verteillacois et coteaux de la vallée de la Belle	9141,79	NON	NON	NON	NON	NON	NON	
Milieux rocheux d'altitude	Roches d'altitude	64853,55	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	64853,55
Multi sous-trames à enjeu chiroptères	Carrières de Cénac	22,50	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	1587,50
	Carrières souterraines de Villegouge	917,89	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	
	Grotte de Saint-Sulpice d'Eymet	0,97	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	
	Grottes d'Azerat	462,85	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	
	Grottes du Trou Noir	179,01	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	
	Tunnel d'Excideuil	4,28	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	

2.2 Annexe B3 – Paramètres de modélisation pour les secteurs à potentiel de réservoir de biodiversité

Ces éléments sont tirés du rapport de phase 1 (pages 26 à 39) de l'étude sur la trame écologique régionale en Aquitaine, réalisée par Biotope entre 2009 et 2012 avec l'appui du CETE Sud Ouest pour le travail cartographique. Ils servent à décrire la manière dont le travail de modélisation a été réalisé. Le volet B précise les modalités de reprise de ce travail dans le cadre de la définition des continuités écologiques régionales de l'état des lieux.

III.4.3 Méthode « générique » d'identification des réservoirs de biodiversité

La méthode proposée pour la détermination du Potentiel de Réservoir de Biodiversité (PRB) des ensembles continus d'espaces naturels s'appuie sur le calcul et la combinaison de paramètres de l'écologie du paysage pour chaque polygone d'occupation du sol.

A partir de la couche SIG d'occupation du sol Corine Land Cover, les espaces naturels et semi-naturels sont agrégés en ensembles continus. La naturalité des différents types d'occupation du sol doit alors être déterminée.

Au sein de l'aire d'étude, la désignation des RB est établie selon la valeur d'un indice qui traduit les potentialités écologiques de chaque ensemble continu d'espaces naturels. Cet indice, que nous appellerons Potentiel de Réservoir de Biodiversité (PRB), reflète le potentiel, pour un ensemble continu d'espaces naturels ou semi-naturels, de constituer une zone importante pour la biodiversité à l'échelle régionale. Il prend à la fois en compte :

- la naturalité de l'occupation du sol de l'ensemble continu d'espaces naturels ;
- sa surface ;
- sa compacité ;
- son hétérogénéité ;
- sa connectivité.

Evaluation de la naturalité moyenne

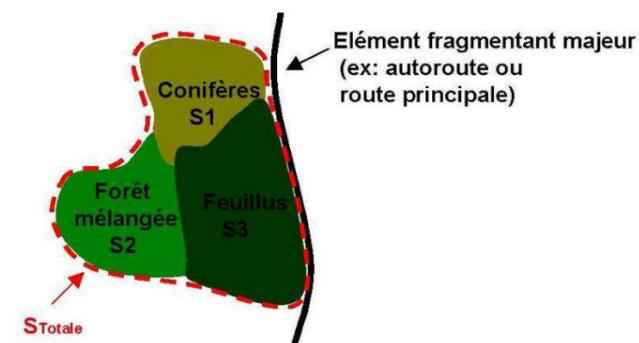
Bien que les milieux sélectionnés pour constituer les Réservoirs de Biodiversité de l'aire d'étude soient tous des milieux à dominante naturelle, leur niveau de naturalité, dont la valeur est fonction du niveau de pression exercé par l'Homme, peut différer.

Ainsi, à l'échelle de travail régionale (de l'ordre du 1/100 000ème), il a été considéré que moins ces pressions humaines étaient importantes, plus la naturalité d'un type d'habitat était forte, et plus ses potentialités d'accueil d'espèces caractéristiques de la sous-trame concernée étaient élevées.

Compte tenu de la diversité possible des milieux naturels constituant les ensembles continus d'espaces naturels sur l'aire d'étude, leur naturalité moyenne a été calculée. La naturalité moyenne d'un ensemble continu d'espaces naturels correspond à une moyenne des naturalités des différents types de milieux qui le composent. Cette moyenne est pondérée par la surface totale respective de chacun des milieux au sein de l'ensemble continu d'espaces naturels considéré. La formule de la naturalité moyenne d'un ensemble formé de n milieux naturels distincts est la suivante :

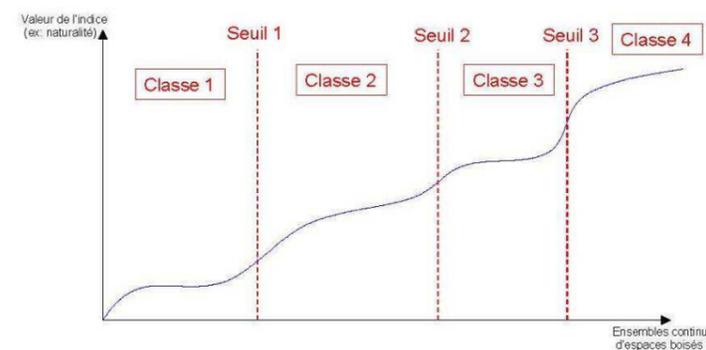
$$\text{Naturalité moyenne} = \frac{S_1 \times N_1 + S_2 \times N_2 + \dots + S_n \times N_n}{S_{\text{Totale}}}$$

où S_i correspond à la surface totale d'un type de milieu naturel i au sein de l'ensemble et N_i représente l'indice de naturalité du milieu naturel correspondant.



Les valeurs de naturalité moyenne ont été réparties en 5 classes prenant une valeur de 1 à 5 avec la technique des seuils de Jenks.

Méthode de classification statistique des seuils de Jenks :



Les indices de naturalité utilisés sont récapitulés dans le tableau ci-après. Ces indices ont tous fait l'objet d'une validation par le comité technique de l'étude.



Naturalité des occupations du sol Corine Land Cover 2006 de la Région Aquitaine

Occupation du sol Corine Land Cover	Indice de naturalité
Naturalité très forte	
Forêts de feuillus	5
Cours et voies d'eau	5
Plages, dunes, sable	5
Marais intérieurs	5
Marais maritime	5
Tourbière	5
Naturalité forte	
Plans d'eau	4
Pelouses et pâturages naturels	4
Forêts mélangées	4
Végétation clairsemée	4
Prairies	4
Landes et broussailles	4
Zones intertidales	4
Naturalité moyenne	
Forêts de conifères	3
Forêts et végétations arbustives en mutation	3
Cours et voies d'eau	3
Naturalité faible	
Espaces verts urbains boisés	2
Territoire principalement occupé par l'agriculture, avec présence de végétation naturelle importante	2
Systèmes culturaux et parcellaires complexes	2
Naturalité très faible	
Vignobles	1
Vergers et petits fruits	1

Cf. carte page suivante : Indices de naturalité - Sous-trame des milieux ouverts et semi-ouverts

Identification, enjeux et mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue du Territoire Aquitain
Rapport de phase 1 - BIOTOPE, avril 2011



Evaluation de la surface et de la compacité

La surface et la compacité des ensembles continus d'espaces naturels sont des paramètres primordiaux dans la sélection des Réservoirs de Biodiversité. En effet, plus les Réservoirs de Biodiversité sont vastes et compacts, plus ils sont susceptibles d'accueillir une diversité biologique importante et des populations animales et végétales stables et viables sur le long terme.

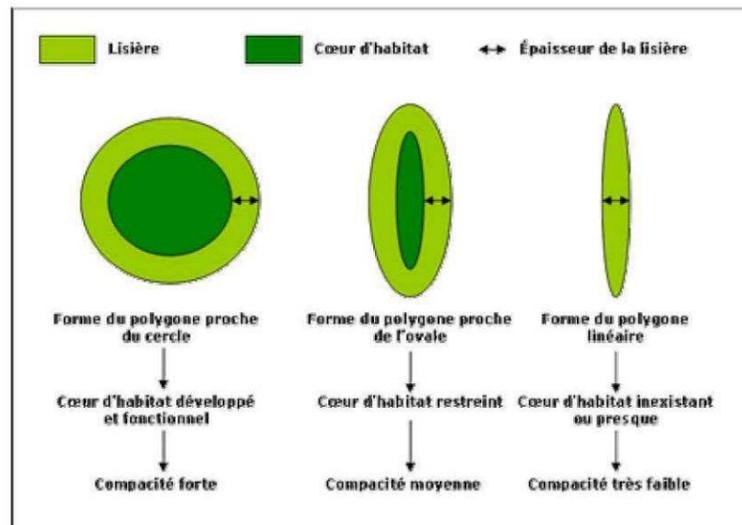
La surface et la compacité conditionnent la taille des RB et donc le niveau d'exposition aux perturbations des milieux artificialisés adjacents.

La surface représente la taille de l'ensemble continu d'espaces naturels étudié. Plus la taille de cet ensemble est grande, plus il est susceptible d'accueillir une quantité de biodiversité importante.

La surface de chaque ensemble continu d'espaces naturels du territoire régional a été obtenue directement grâce à l'outil SIG.

La compacité est une notion issue de l'étude scientifique des formes. La forme la plus compacte est le disque, qui a la propriété de maximiser la surface pour un périmètre donné. A périmètre égal, la surface du disque est toujours supérieure à celle n'importe quelle autre forme géométrique.

D'un point de vue écologique et dans le cadre de la méthode appliquée, nous considérons que plus la forme de l'ensemble continu d'espaces naturels se rapproche du disque (ie plus la forme est compacte), moins le cœur de cet ensemble est soumis aux influences extérieures. Ainsi, plus la compacité d'un ensemble continu d'espaces naturels est grande, plus la biodiversité qu'il accueille est typique des sous-trames qui le constituent.



Un ensemble continu d'espaces naturels à la fois vaste et compact est donc susceptible d'accueillir une biodiversité à la fois importante en quantité et typique des milieux naturels qui le constituent.

Compte tenu de cette forte complémentarité, les paramètres surface et compacité sont réunis dans le cadre de cette méthode dans un même indice de « surface-compacité ». Dans le cadre de l'évaluation du PRB, cet indice correspond au produit de la valeur brute de la surface d'un ensemble continu d'espaces naturels par celle de sa compacité.

$$\text{Surface.Compacité} = \text{Surface} \times \text{Compacité}$$

Les valeurs de surfaces-compacités ont été réparties en 5 classes prenant une valeur de 1 à 5 avec la technique des seuils de Jenks.

Cf. carte page suivante : Indices de compacité - Sous-trame des milieux ouverts et semi-ouverts



Evaluation de l'hétérogénéité

L'indice d'hétérogénéité témoigne de la diversité des milieux naturels qui composent les ensembles continus d'espaces naturels. Ce paramètre rend compte à la fois de la quantité et de la variété des lisières présentes au sein d'un ensemble continu d'espaces naturels, et de la mosaïque des milieux qui le constituent.

L'hétérogénéité d'un ensemble continu d'espaces naturels donne une indication sur le niveau de biodiversité favorisée par les lisières et la diversité de milieux au sein de cet ensemble (espèces peu typiques, à amplitude écologique plus large, vivant à l'interface de différents milieux).

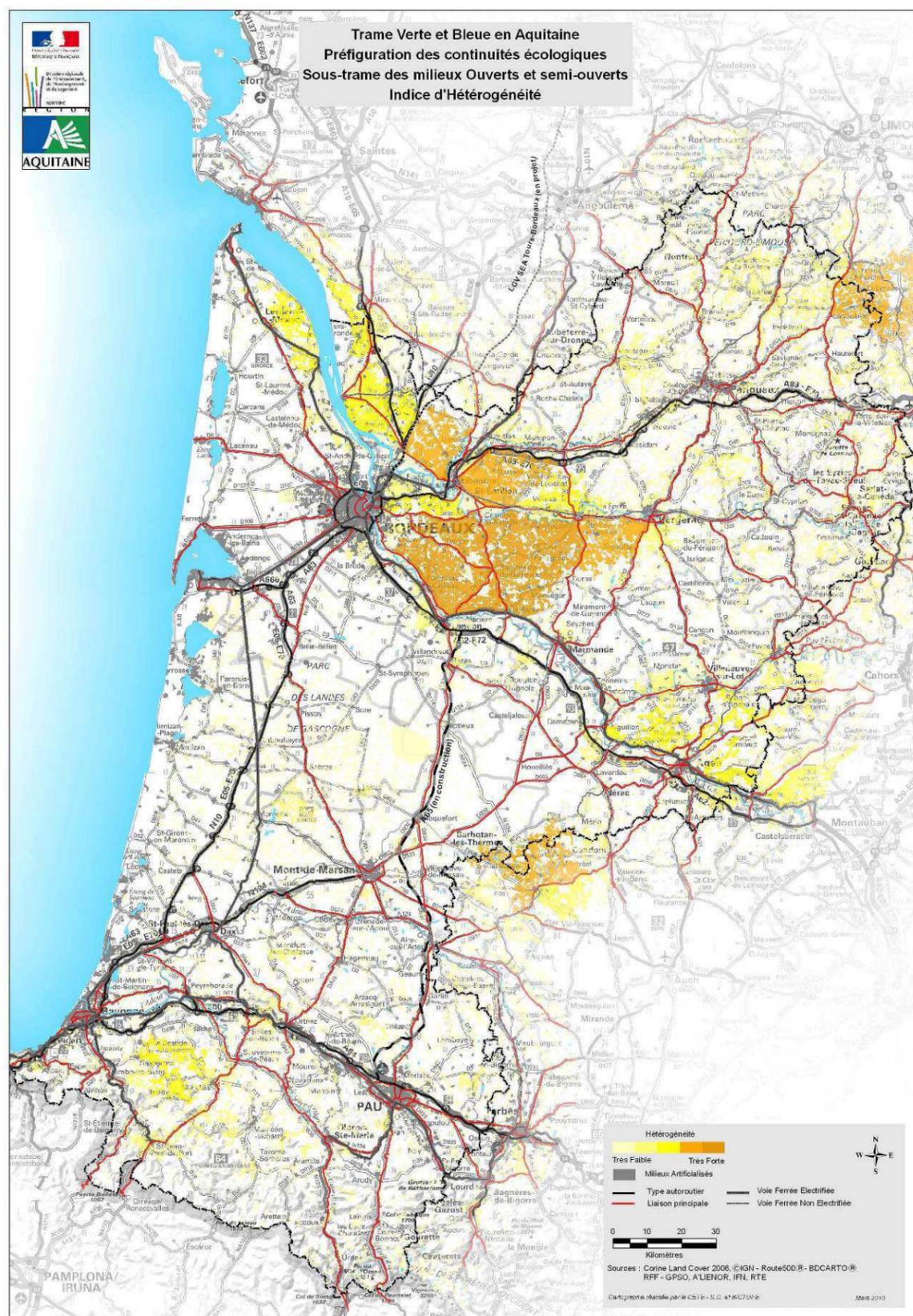
La formule de l'hétérogénéité d'un ensemble continu d'espaces naturels a été définie comme suit :

$$\text{Hétérogénéité} = \text{Nombre de type d'occupation du sol} \times \text{Nombre de polygones au sein de l'ensemble continu}$$

Les valeurs d'hétérogénéité ont été réparties en 5 classes prenant une valeur de 1 à 5 avec la technique des seuils de Jenks.

Cf. carte page suivante : Indices d'hétérogénéité- Sous-trame des milieux ouverts et semi-ouverts

Identification, enjeux et mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue du Territoire Aquitain
Rapport de phase 1 - BIOTOPE, avril 2011



Evaluation de la connectivité

L'indice de connectivité met en évidence les possibilités d'échanges avec d'autres espaces naturels proches. Ainsi chaque ensemble continu d'espaces naturels a été l'objet d'une évaluation de cet indice, par le calcul de la surface des milieux constitutifs de la sous-trame considérée compris dans un disque d'un rayon de 5km.

Les valeurs de connectivité ont été réparties en 5 classes prenant une valeur de 1 à 5 avec la technique des seuils de Jenks.

Sous-trame des systèmes bocagers - Calcul de la densité du réseau de haies

Afin de qualifier et de hiérarchiser plus finement les ensembles continus d'espaces naturels pour la sous-trame des systèmes bocagers, un indice « densité du réseau de haies » a été calculé. En effet il a été considéré qu'un système bocager était d'autant plus favorable à l'accueil de la faune typique de cette sous-trame que le maillage des haies était important.

Grâce à l'outil SIG, chaque ensemble continu d'espaces naturels de cette sous-trame a été l'objet d'un calcul en ml/ha de cette densité. Ensuite ces valeurs de densité ont été réparties en 5 classes avec la technique des seuils de Jenks.

Calcul du potentiel de Réservoir de Biodiversité (PRB)

A l'issue des calculs présentés ci-avant, chaque indice a fait l'objet d'une cartographie présentant les résultats obtenus en 5 classes de valeurs.

Nota. : ces classes ont également été déterminées par la méthode dite des seuils de Jenks, qui permet une détermination des intervalles de valeurs de chaque classe plus proche de la réalité de terrain.

Le PRB combine les valeurs par classe des différents indices décrits précédemment en leur affectant un coefficient proportionnel à leur importance dans la fonctionnalité écologique du territoire régional, et fonction des sous-trames considérées.

Les formules pondérées de calcul des potentiels de Réservoir de Biodiversité retenues par le comité technique pour la Région Aquitaine sont les suivantes :

Sous-trame des boisements de feuillus et des boisements mixtes

$PRB = 1,5 \times \text{Naturalité} + 1,25 \times \text{Surface-compacité} + 1 \times \text{Hétérogénéité} + 1 \times \text{Connectivité}$

Sous-trame des boisements de conifères et milieux associés

$PRB = 1 \times \text{Naturalité} + 1 \times \text{Surface-compacité} + 1 \times \text{Hétérogénéité} + 1 \times \text{Connectivité}$

Sous-trame des milieux ouverts et semi-ouverts

$PRB = 1,5 \times \text{Naturalité} + 0,75 \times \text{Surface-compacité} + 0,5 \times \text{Hétérogénéité} + 1 \times \text{Connectivité}$

Sous-trame des systèmes bocagers

$PRB = 1,25 \times \text{Naturalité} + 0,75 \times \text{Surface-compacité} + 1 \times \text{Hétérogénéité} + 1 \times \text{Connectivité} + 1,5 \times \text{Densité de Haies}$

Identification, enjeux et mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue du Territoire Aquitain
Rapport de phase 1 - BIOTOPE, avril 2011

35

III.4.4 Méthode adaptée pour l'identification des RB de la sous-trame « Boisements de conifères et milieux associés »

Constats relatifs à la sous-trame « Boisements de conifères »

1 - Les résultats cartographiques issus du calcul des potentiels de RB n'apparaissent pas satisfaisants en ce qui concerne le triangle landais. La spécificité du massif landais (surface très importante, forte variabilité temporelle de l'occupation du sol...) pose des contraintes fortes pour la méthode utilisée ;

2 - Ces résultats sont satisfaisant pour les massifs périphériques : Double, Dordogne... ;

3 - L'ensemble des membres du COTECH s'accorde à dire que la fonctionnalité écologique du massif landais est particulière. Son intérêt écologique, reconnu de tous, réside dans l'existence d'une mosaïque de milieux résultant de l'exploitation forestière du Pin maritime. Cette mosaïque (coupes, recrues, différentes classes d'âge de pinèdes et sous-strates associées) spatiale est régie par la rotation des parcelles et de leur exploitation. Cette mosaïque « spatiale » est également à considérer de façon « temporelle », au regard de la fréquence importante de ces rotations. Cette échelle temporelle d'approche de la fonctionnalité du massif est proche de l'année, ce qui rend inexploitable l'analyse cartographique proposée, basée sur l'occupation du sol de Corine Land Cover (2006) et IFN (années 1990).

La méthode suivie

Hors triangle Landais

La sélection des RB s'est faite sur la base des résultats de la modélisation cartographique ayant abouti à la hiérarchisation des ensembles boisés de conifères par le calcul standard du potentiel de Réservoir de Biodiversité (PRB). La méthode prévoit qu'un ajout à dire d'expert peut être pris en compte, mais aucun ajout n'a été proposé sur cette sous trame hors triangle landais.

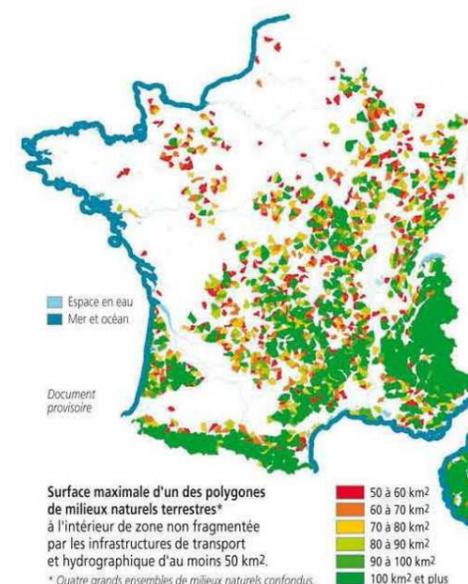
Triangle Landais

Après concertation avec les membres du Comité Technique, il a été décidé de considérer l'ensemble du « Massif des Landes de Gascogne » comme un unique et vaste Réservoir de Biodiversité de cette sous-trame. Plusieurs arguments ont motivés cette décision.

Tout d'abord ce massif présente une fonctionnalité écologique particulière lui conférant un intérêt écologique reconnu de tous. Il réside dans l'existence d'une **mosaïque de milieux** résultant de l'exploitation forestière du Pin maritime. Cette mosaïque (coupes, recrues, différentes classes d'âge de pinèdes et sous-strates associées) spatiale est régie par la rotation des parcelles et de leur exploitation. Cette mosaïque de pinèdes et des milieux ainsi associés est favorable à un cortège d'espèces dont certaines sont patrimoniales : Fadet des laïches, Fauvette pitchou, Engoulevent d'Europe,...

De plus le massif des Landes de Gascogne constitue l'**une des plus vastes entités peu fragmentées du territoire français**. Cette caractéristique unique confère à

l'ensemble de ce massif une importance particulière et un potentiel écologique accru, qui justifient son classement en Réservoir de Biodiversité. Un grand nombre d'espèces profite du caractère peu fragmenté de ce massif: Cerf élaphe, Martre des pins, rapaces forestiers, pics, Mésange huppée...



Le Massif des Landes de Gascogne - Un des espaces les moins fragmentés du territoire français

III.4.5 Méthode adaptée pour l'identification des RB de la sous-trame « Milieux humides »

Constats relatifs à la sous-trame « Milieux humides »

1 - Les seules couches relatives aux milieux humides et homogènes à l'échelle de l'Aquitaine sont :

- La couche Corine Land Cover
 - La couche issue du travail du CETE SO proposant un calcul de densité de réseau hydrographique, représenté en 5 classes. Ce travail a été mené dans le cadre d'une étude relative au Vison d'Europe, à partir de la couche hydro de la BD Topo.
 - Les couches fournies par le CREN Aquitaine, le PNR Landes de Gascogne et le CG 40 relative à la répartition des lagunes
- 2 - Les autres couches collectées ne sont pas exploitables dans le cadre d'une modélisation homogène à l'échelle de l'Aquitaine.
- 3- La couche Corine Land Cover donne très peu d'information en ce qui concerne le caractère humide de l'occupation du sol

Conclusion : la méthode d'identification des Réservoirs de Biodiversité, basée sur le calcul d'un potentiel évalué en fonction de paramètres de l'« écologie du paysage », est à adapter pour intégrer au mieux les informations disponibles

La méthode suivie

★ Calcul du potentiel de Réservoir de Biodiversité (pRB)

Utilisation de 13 postes de la couche Corine Land Cover (couche actualisée par la couche « dégâts » de l'IFN. Les secteurs boisés de conifères détruits à plus de 75% sont transformés en « landes et broussailles »)

Types d'occupation du sol constitutifs de la sous-trame

Sous-trame	Postes de la typologie Corine Land Cover
Milieux humides	Cours et voies d'eau
	Marais intérieurs
	Marais maritime
	Tourbières
	Plans d'eau
	Zones intertidales
	Prairies
	Forêts de feuillus
	Forêts mélangées
	Forêts de conifères
	Forêts et végétations arbustives en mutation
	Landes et broussailles
	Pelouses et pâturages naturels

En gras, les 6 postes principaux

- Utilisation des polygones présentant les classes 4 et 5 (sur une échelle de 1 à 5) de la densité de réseau hydrographique
- Intersection des 13 postes CLC sélectionnés avec les classes 4 et 5 de la couche de densité de réseau hydro
- Sélection des seuls polygones issus de cette intersection,
- Ajouts des polygones de 6 postes « principaux » même s'ils n'intersectent pas la couche des polygones des classes 4 et 5 de la couche densité de réseau hydro
- Calcul du pRB des ensembles ainsi sélectionnés avec la formule :

$$\text{pRB} = (1,8 * \text{Naturalité}) + (1,2 * \text{Surface-Compacité}) + (0,75 * \text{Hétérogénéité}) + (1 * \text{Connectivité})$$

Puis répartition des valeurs de pRB en 5 classes par la méthode des seuils de Jenks.

★ Utilisation de la couche des « lagunes »

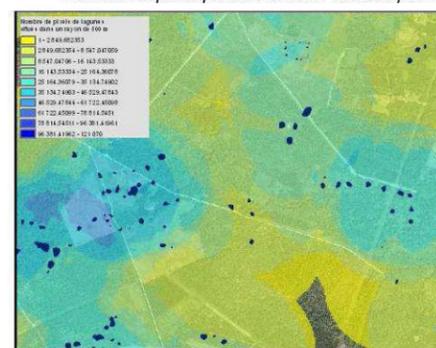
Les lagunes du Massif des Landes de Gascogne constituent un enjeu majeur en Aquitaine en terme de conservation des zones humides. Ces zones humides ont en effet une valeur patrimoniale en tant que milieu typique et particulier des Landes de Gascogne, mais aussi en tant que milieu d'accueil d'un cortège faunistique et floristique original comprenant des espèces rares et menacées. Considérant que les données de localisation des lagunes du Massif des Landes de Gascogne étaient homogènes à l'échelle de la région (sources = CREN Aq, CG 33

Identification, enjeux et mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue du Territoire Aquitain
Rapport de phase 1 - BIOTOPE, avril 2011

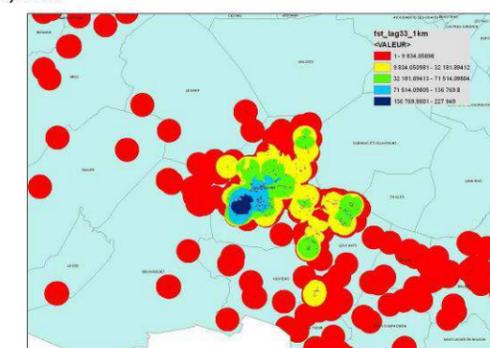
et CG 40, PNR des LdG), cette donnée a été utilisée en complément de la couche d'occupation du sol de base Corine Land Cover 2006.

En concertation avec les Comité Technique, il a été décidé de sélectionner comme Réservoirs de Biodiversité les secteurs présentant les densités de lagunes les plus importantes. Une méthode cartographique spécifique (statistiques focales) a ainsi été mise en œuvre afin de distinguer ces secteurs. Les « tâches » des classes supérieures (3 à 5) de ces densités sont superposées aux résultats des calculs de pRB. Une sélection « à dire d'expert » des principales zones denses en lagunes est ensuite effectuée.

Schéma de principe du calcul de densité par statistique focale



Le nombre de pixels de lagunes dans un rayon de 1 km est calculé et affecté pour chaque pixel



Définition de 5 classes de valeur de densité par la méthode des seuils de Jenks

★ Ajouts de secteurs « à dire d'expert »

S'ils n'apparaissent pas à la suite des étapes exposées plus haut, les secteurs proposés « à dire d'expert » par les membres du COTECH peuvent être ajoutés (cf. & III.4.6).

Identification, enjeux et mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue du Territoire Aquitain
Rapport de phase 1 - BIOTOPE, avril 2011

2.3 Annexe B4 – Zonages à intégrer automatiquement à la Trame verte et bleue

TYPE DE ZONAGE	CODE	NOM	SUPERFICIE_HA	SOUS_TRAMES						
				Ouverts et semi ouverts	Humides	Bocagers	Côtiers	Feuillus	Conifères	Rocheux Altitude
RNR	RNR0000005	Errota Handia	11,34		X					
RNN	FR3600172	Dunes et marais d'Hourtin	2 110,35		X		X	X		
RNN	FR3600123	Marais d'Orx	775,96		X					
RNN	FR3600076	Etang de la Mazière	71,50		X					
RNN	FR3600065	Prés Salés d'Arès et de Lège-Cap-Ferret	319,54		X					
RNN	FR3600064	Marais de Bruges	260,43		X					
RNN	FR3600062	Saucats et La Brède	81,42		X				X	
RNN	FR3600057	Courant d'Huchet	703,82		X		X			
RNN	FR3600052	Frayère d'Alose	44,05		X					
RNN	FR3600031	Etang de Cousseau	613,87		X			X	X	
RNN	FR3600020	Vallée d'Ossau	86,24	X				X		
RNN	FR3600017	Etang Noir	54,24		X					
RNN	FR3600005	Banc d'Arguin	1 349,67		X		X			
PNP	ZCPNP	Zone Coeur du Parc national des Pyrénées	45 805,37	X				X		X
APPB	FR3800XX2E	Site de reproduction du gypaète barbu d'Hozarte - Commune de Larrau (zone de protection élargie)	333,13	X				X		
APPB	FR3800XXX	Etang de la Lâgue et de ses environs	382,39						X	
APPB	FR3800799	Tourbières de Pédestarrès	33,78		X					
APPB	FR3800675	Site de Lur Berria	141,62			X		X		
APPB	FR3800266	Rivière Dordogne	1 618,26		X					

APPB	FR3800268	Cours de la Garonne (amont)	267,47		X				
APPB	FR3800270	Lieu dit "Le Renet"	2,28					X	
APPB	FR3800274C	Réserve de Lesgau à Saint-Martin-de-Seignanx (zone centrale)	95,44		X	X		X	
APPB	FR3800552	Vallon du Cros	7,43					X	
APPB	FR3800555C	L'Automne (zone centrale)	8,70		X				
APPB	FR3800XX2R	Site de reproduction du gypaète barbu d'Hozarte - Commune de Larrau (zone de protection rapprochée)	104,30	X				X	
APPB	FR3800269	Frayère à esturgeons	206,19		X				
APPB	FR3800271	Iles du Barrage	18,83		X				
APPB	FR3800272	Aires de nidification du Faucon Pèlerin	182,56	X				X	
APPB	FR3800274P	Réserve de Lesgau à Saint-Martin-de-Seignanx (zone périphérique)	297,52		X	X		X	
APPB	FR3800555I	L'Automne (zone d'influence)	4,49		X				
APPB	FR3800273	Iles de "Fontchopine"	5,75		X				
APPB	FR3800353	Garonne et section du Lot	2 039,92		X				
RBD	FR2300226	Reserve biologique de Mailloueyre	113,74				X		
RBD	FR2300227	Reserve biologique de Vire Vieille, Vignotte et Batejin	214,69		X			X	
			58 366,29	hectares de réservoirs obligatoires en Aquitaine					
Représentant			1,40%	de la superficie de l'Aquitaine					

3 Annexes sur les corridors écologiques

3.1 Annexe B5 – Liste des corridors écologiques

Sous-trame	Corridors	Surface totale (en hectares)	Surface en Aquitaine (en hectares)
Systèmes Bocagers	C SB 1	101186,64	99855,31
	C SB 2	20505,55	19133,15
	C SB 3	4312,50	4241,24
	C SB 4	5532,03	5532,03
	C SB 5	5189,20	5189,20
	C SB 6	27458,25	27458,25
	C SB 7	8655,33	8655,33
	C SB 8	17195,18	17195,18
Boisements de conifères et milieux associés	C BCMA 1	9909,23	9909,23
	C BCMA 2	17423,24	17423,24
Boisements de feuillus et forêts mixtes	C BFM 1	17532,81	17532,81
	C BFM 2	34386,12	34386,12
	C BFM 3	29400,16	29400,16
	C BFM 4	20770,13	20770,13
	C BFM 5	32209,61	31572,27
	C BFM 6	17615,17	17615,17
	C BFM 7	18358,66	18358,66
	C BFM 8	34100,00	34100,00
	C BFM 9	10542,36	10542,36
	C BFM 10	47497,56	47497,44
Milieux ouverts et semi-ouverts de type "Pelouses sèches calcicoles"	C MOSO 1	2447,44	2447,44
	C MOSO 2	22131,59	22131,59
	C MOSO 3	4806,60	4806,60
	C MOSO 4	21143,63	21143,63
	C MOSO 5	17319,88	17319,88
	C MOSO 6	4825,26	4825,26
	C MOSO 7	23732,80	23732,80
	C MOSO 8	44040,02	44040,02
	C MOSO 9	7866,75	7866,75
	C MOSO 10	31084,43	31043,83
	C MOSO 11	1151,89	1151,89
	C MOSO 12	1112,32	1112,32
Milieux ouverts et semi-ouverts de type "Landes"	C MOSO 1	175,13	175,13
	C MOSO 2	206,35	206,35
	C MOSO 3	616,43	616,43
	C MOSO 4	561,01	561,01
	C MOSO 5	333,19	333,19
	C MOSO 6	24,64	24,64



Milieux humides

C MH 1	1841,25	245,09
C MH 2	2182,24	2182,24
C MH 3	4336,04	4336,04
C MH 4	1222,98	891,21
C MH 5	1096,81	1096,81
C MH 6	174,45	174,45
C MH 7	271,70	271,70
C MH 8	235,72	202,61
C MH 9	11727,07	8666,41
C MH 10	9,87	9,87
C MH 11	213,81	213,81
C MH 12	618,49	618,49
C MH 13	7992,33	3245,28
C MH 14	2261,24	2261,24
C MH 15	8362,70	8362,70
C MH 16	12495,72	12324,99
C MH 17	1242,03	1242,03
C MH 18	595,33	595,33
C MH 19	8315,74	8315,74
C MH 20	1642,25	1642,23
C MH 21	847,70	847,70
C MH 22	8732,39	8732,39
C MH 23	154,69	154,69
C MH 24	154,05	154,05
C MH 25	81,25	81,25
C MH 26	67,01	67,01
C MH 27	28,37	28,37
C MH 28	78,56	78,56
C MH 29	47,35	47,35
C MH 30	72,28	72,28
C MH 31	268,15	268,15
C MH 32	266,86	266,86
C MH 33	926,02	926,02
C MH 34	1162,23	597,70
C MH 35	219,30	219,30
C MH 36	360,14	0,78
C MH 37	1716,78	1716,78
C MH 38	22,88	22,88
C MH 39	2625,81	2625,81
C MH 40	347,21	0,15
C MH 41	2732,38	2732,38
C MH 42	1401,37	1401,37
C MH 43	1885,31	1885,31
C MH 44	220,34	220,34
C MH 45	225,29	225,24
2596		
Lagunes	1378,82	1378,82

3.2 Annexe B6 – Coefficients de friction pour les déplacements des espèces par sous trames

Source : Biotope (2011) – Etude sur la trame écologique régionale en Aquitaine

Les coefficients de friction par sous-trame					
Occupation du sol	Coût moyen de déplacement pour une distance unitaire				
	Espèces du continuum boisé feuillu et mixte	Espèces du continuum boisé de conifères	Espèces du continuum humide/aquatique	Espèces du continuum ouvert/semi-ouvert	Espèces du continuum bocager
Continuums boisés					
Forêts de feuillus	1	3	10	40	10
Forêts de conifères	15	1	20	30	20
Forêts mélangées	1	2	15	35	15
Forêts et végétations arbustives en mutation	20	4	20	25	10
Espaces verts urbains boisés	20	20	40	35	30
Zone arborée: boisements - Intra massif landais	15	1	20	30	20
Zone arborée: boisements	1	2	15	35	15
Zone arborée: haies	2	5	10	35	1
Continuums ouverts/semi-ouverts					
Pelouses et pâturages naturels	20	20	25	1	10
Systèmes culturaux et parcellaires complexes	15	15	25	10	5
Végétation clairsemée	20	20	25	1	10
Vergers	25	25	35	25	20
Vignobles	25	25	35	15	30
Landes et broussailles	20	5	20	2	10
Territoire principalement occupé par l'agriculture, avec présence de végétation naturelle importante	15	15	25	10	15
Plages, dunes, sable	30	30	10	10	20
Continuums bocagers					
Prairies	20	20	5	1	1
Marais maritime	30	30	1	5	3
Marais intérieurs	30	30	1	5	3
Continuums humides/aquatiques					
Cours et voies d'eau	80	80	1	80	80
Plans d'eau	40	40	1	30	20
Tourbières	20	20	1	5	10
Zones intertidales	100	100	40	60	100
Estuaire	100	100	50	100	100



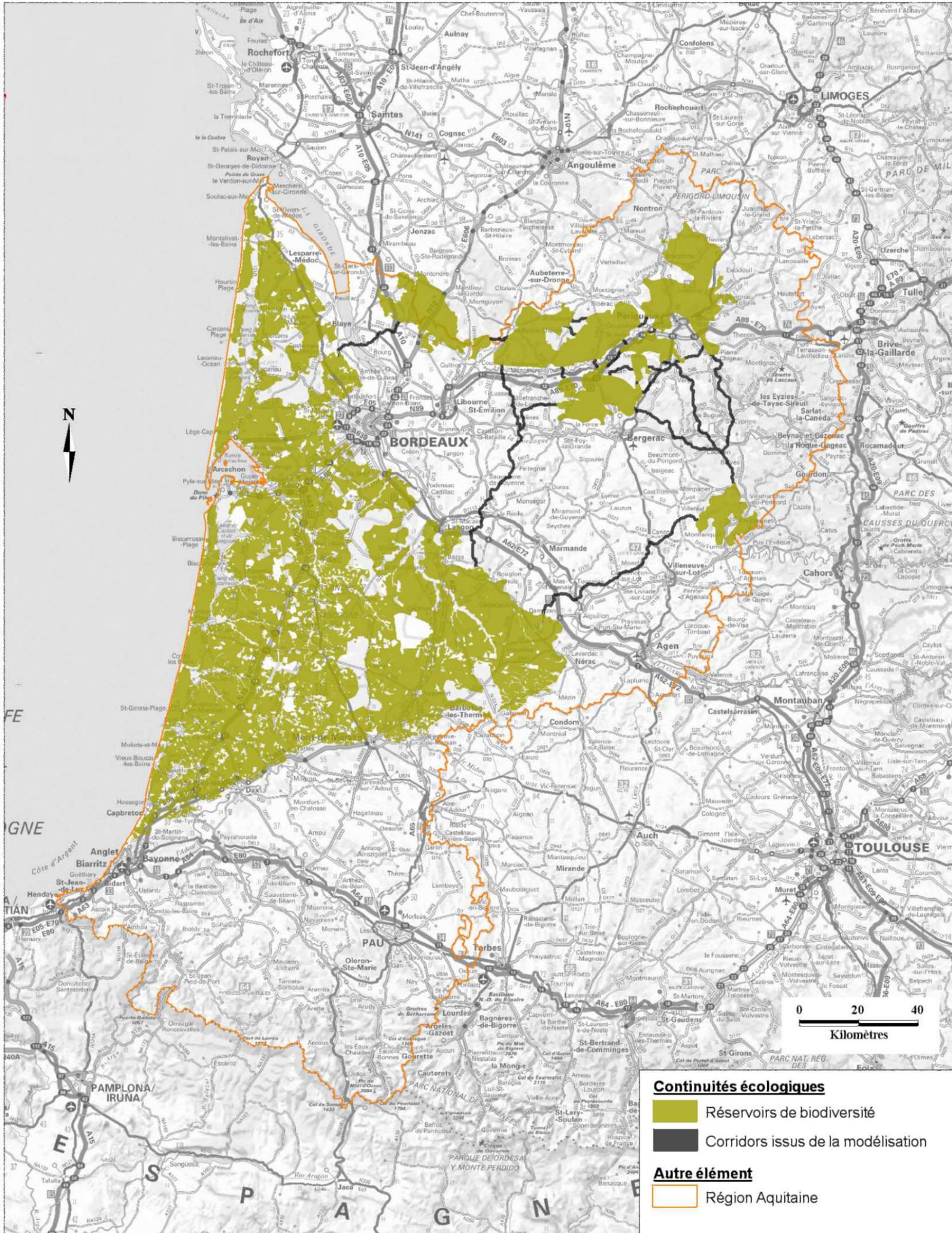
Surfaces d'eau permanente artificialisées	50	50	3	50	50
Surfaces d'eau permanente non artificialisées	40	40	1	40	40
Surfaces d'eau intermittentes artificialisées	25	25	4	25	25
Surfaces d'eau intermittentes non artificialisées	20	20	2	20	20
Tronçons de cours d'eau permanents	10	40	1	40	40
Tronçons de cours d'eau intermittents	10	20	2	20	20
Autres Milieux					
Terres arables hors périmètres d'irrigation	30	30	35	10	20
Périmètres irrigués en permanence	30	30	35	15	20
Roche nues	70	70	70	40	70
Glacier et neiges éternelles	80	80	70	50	80
Espaces fortement artificialisés					
Tissu urbain continu	1	1	1	1	1
Tissu urbain discontinu	80	80	80	80	80
Tâches urbaines (hors CLC artificialisé)	80	80	80	80	80
Zones industrielles et commerciales	100	100	100	100	100
Zones portuaires	100	100	100	100	100
Décharges	80	80	80	80	80
Chantiers	90	90	90	90	90
Équipements sportifs et de loisirs	70	70	70	70	70
Aéroports	100	100	100	50	50
Extraction de matériaux	80	80	80	60	60
Réseaux routiers et ferroviaires et espaces associés	90	90	90	90	90
Routes Type I: autoroutes ou type autoroutier	100	100	100	100	100
Routes type II: liaisons principales et régionales >5000 veh/j	80	80	80	70	80
Routes type III : liaisons régionales <5000 veh/j et liaisons locales > 5000 veh/j	70	70	70	50	60
Routes type IV : liaisons locales (10m)	60	60	60	30	50
Voies ferrées type I: LGV	100	100	100	100	100
Voies ferrées type II : électrifiée	80	80	80	50	70
Voies ferrées type III: autres voies	60	60	60	30	50
Eléments reconnectant de niveau I (SETRA III à VII) Diamètre 120m pour autoroutes, diamètre 60m autres	10	10	10	10	10

3.3 Annexe B7 – Cartes par sous trames des propositions de corridors modélisés (avant sélection)

Les corridors écologiques potentiels présentés ci dessous sont ceux identifiés par la méthode de modélisation géomatique du « chemin de moindre coût » par sous trame, avant travail de sélection et de représentation dans le cadre de l'état des lieux des continuités écologiques régionales en Aquitaine.



Boisements de conifères et milieux associés Réservoirs et corridors issus de l'étude TERA

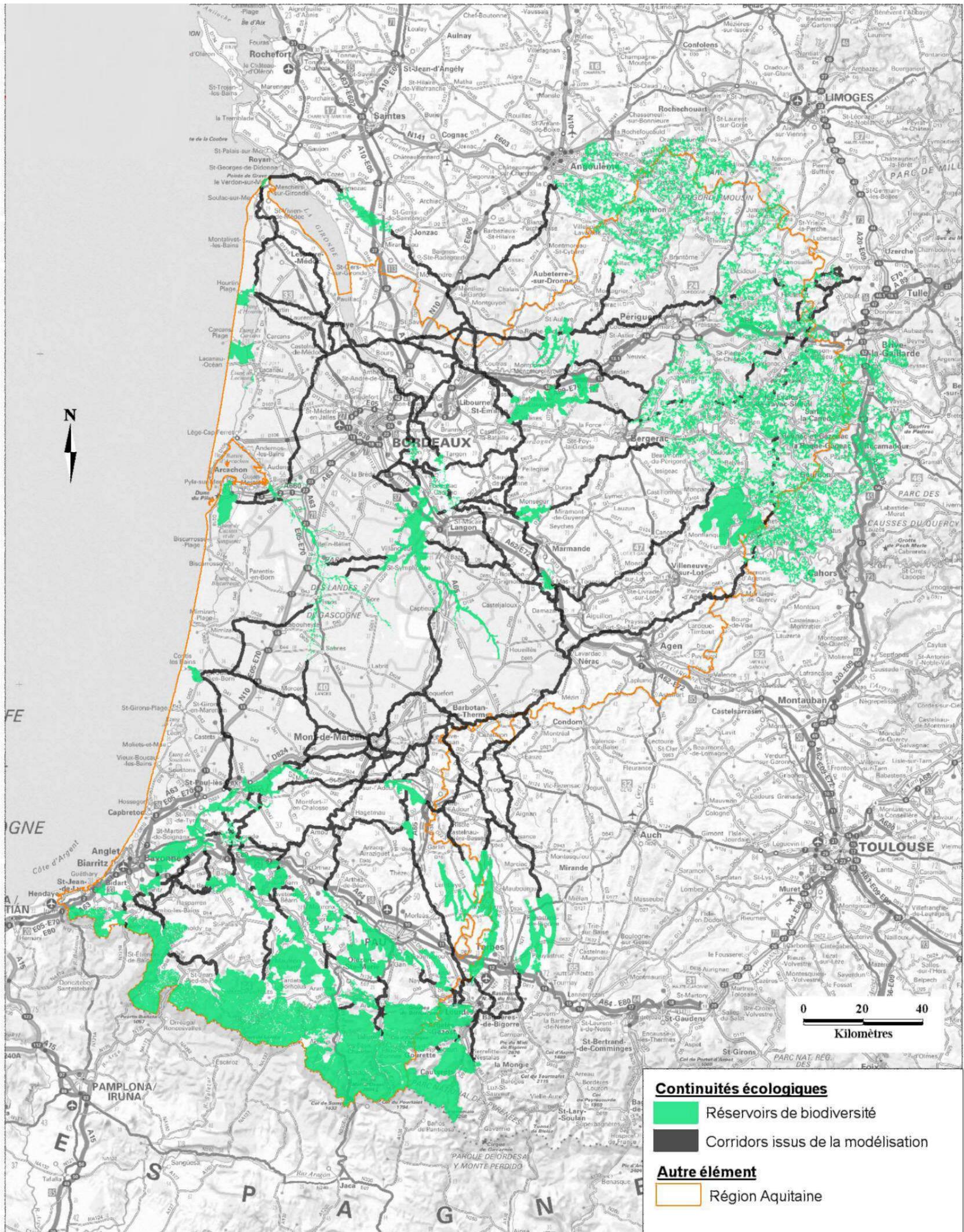


Source :
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPREB/ASV



Boisements feuillus et forêts mixtes Réservoirs et corridors issus de l'étude TERA

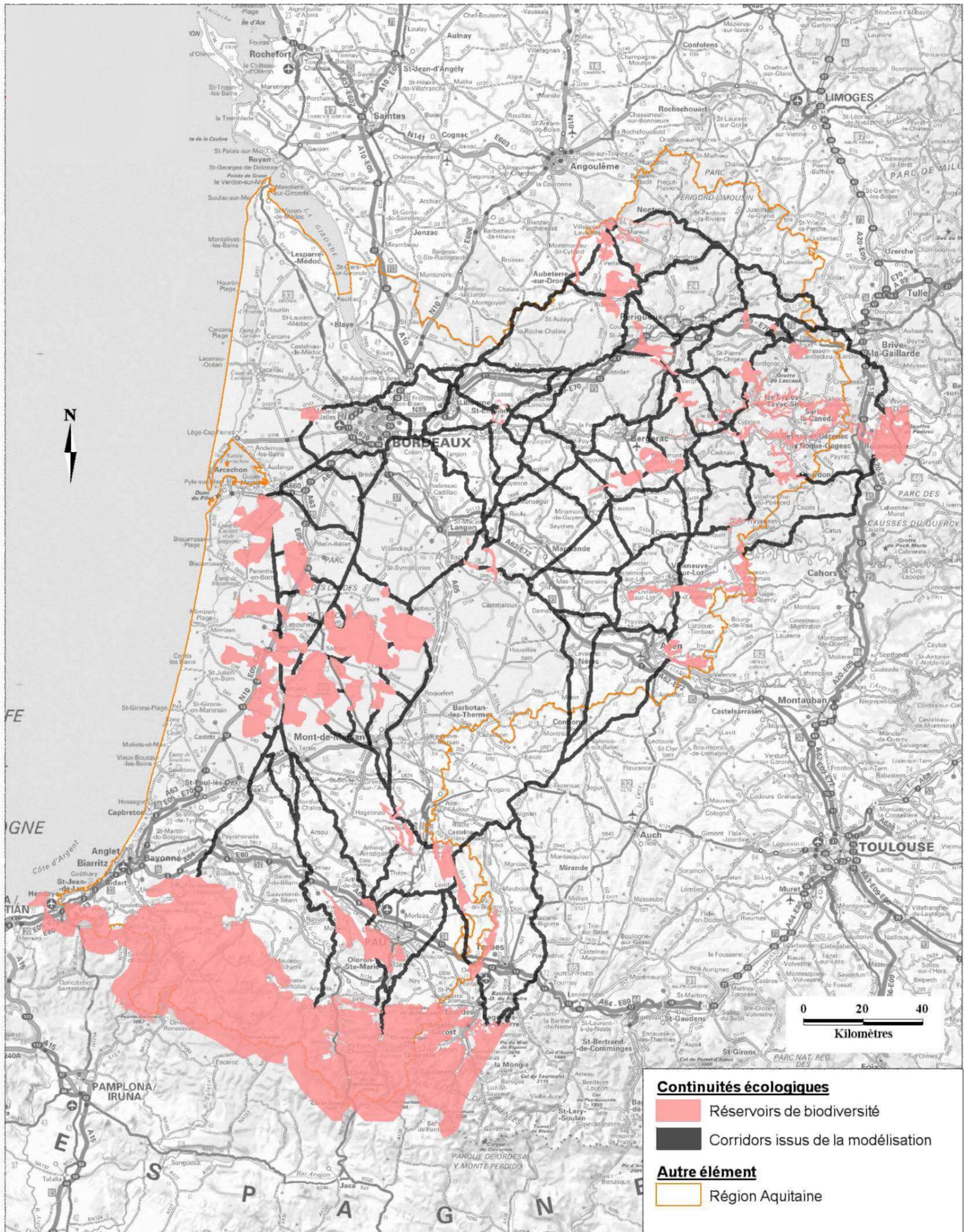


Source :
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPRE/IASV



Milieux ouverts et semi-ouverts Réservoirs et corridors issus de l'étude TERA



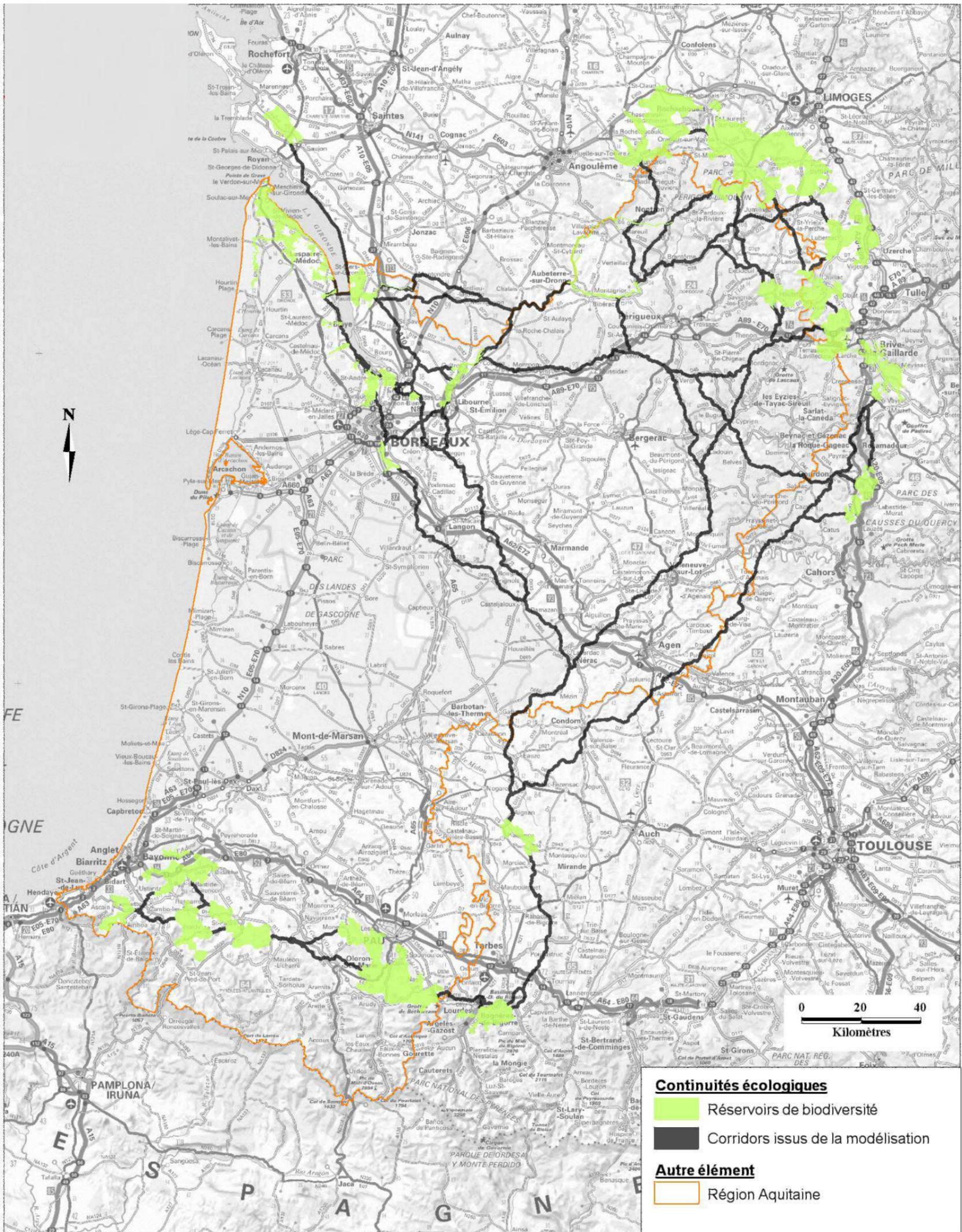
Source :
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPRE/ASV



Systemes bocagers

Réservoirs et corridors issus de l'étude TERA

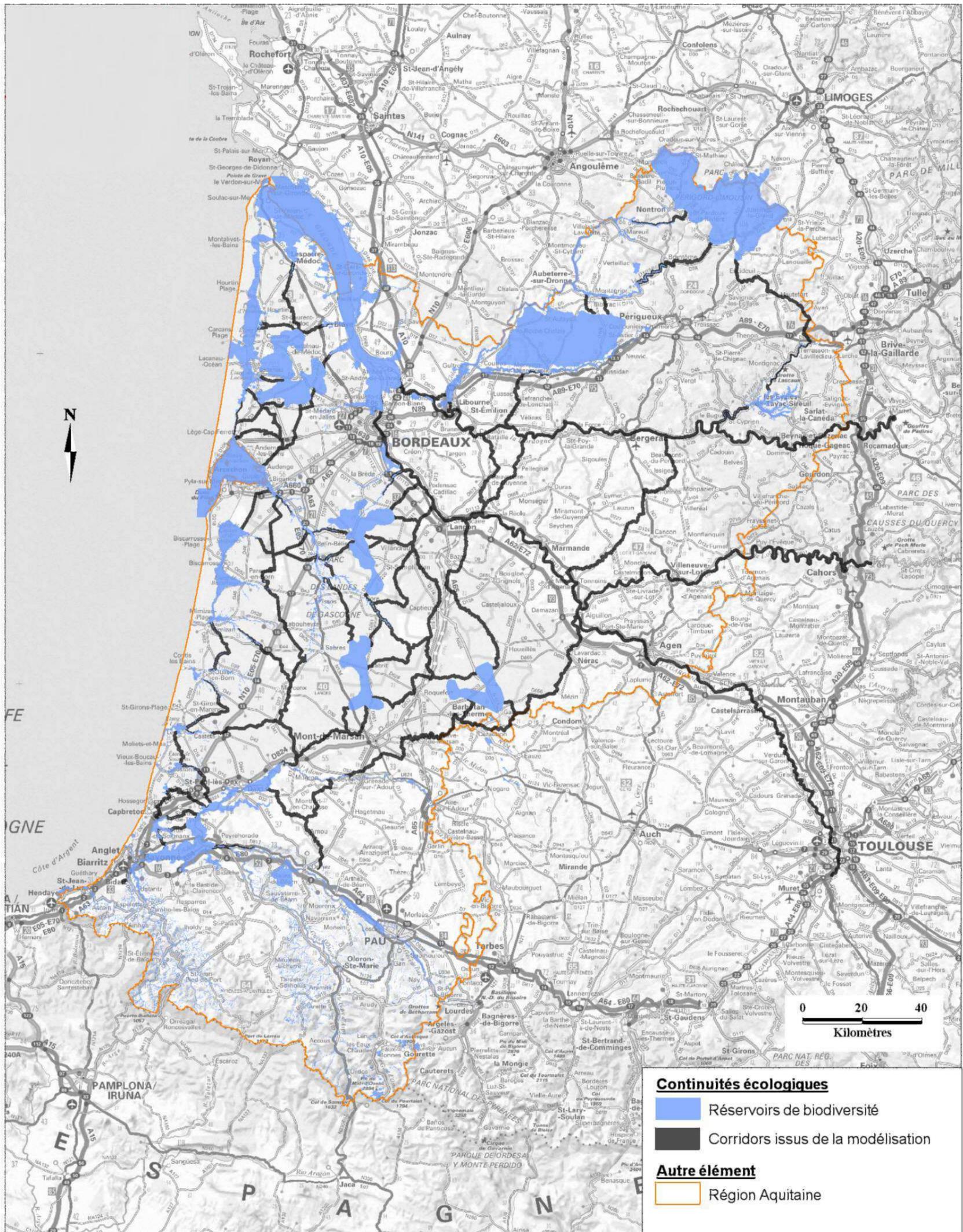


Source :
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPRE/IASV



Milieux humides Réservoirs et corridors issus de l'étude TERA



Source :
Fonds cartographique : ©IGN - SCAN1000® - BDCarto®
Donnée : DREAL Aquitaine (2013) - Etude TERA (2011)

Réalisé par DREAL Aquitaine / SPRE/ASV

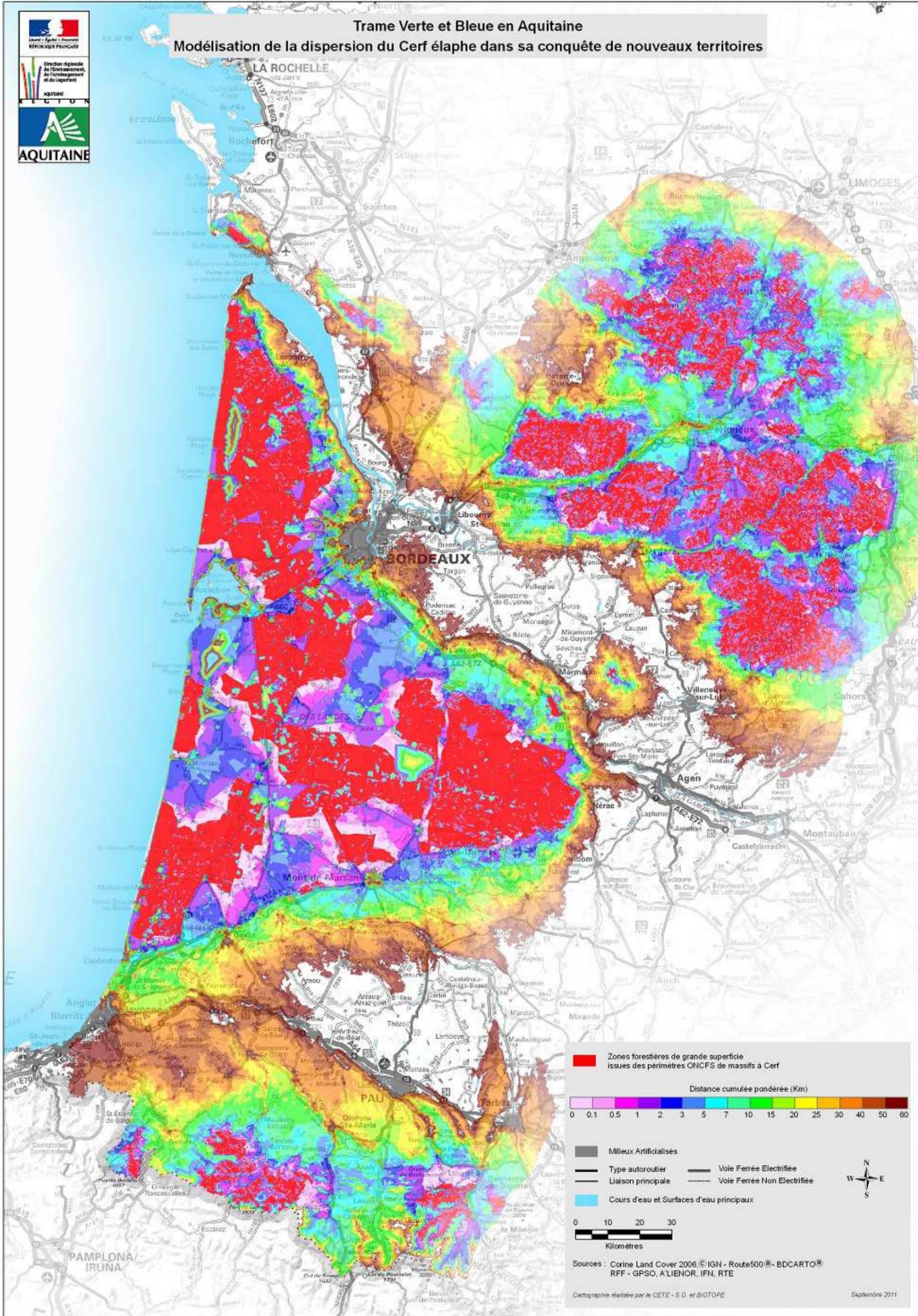


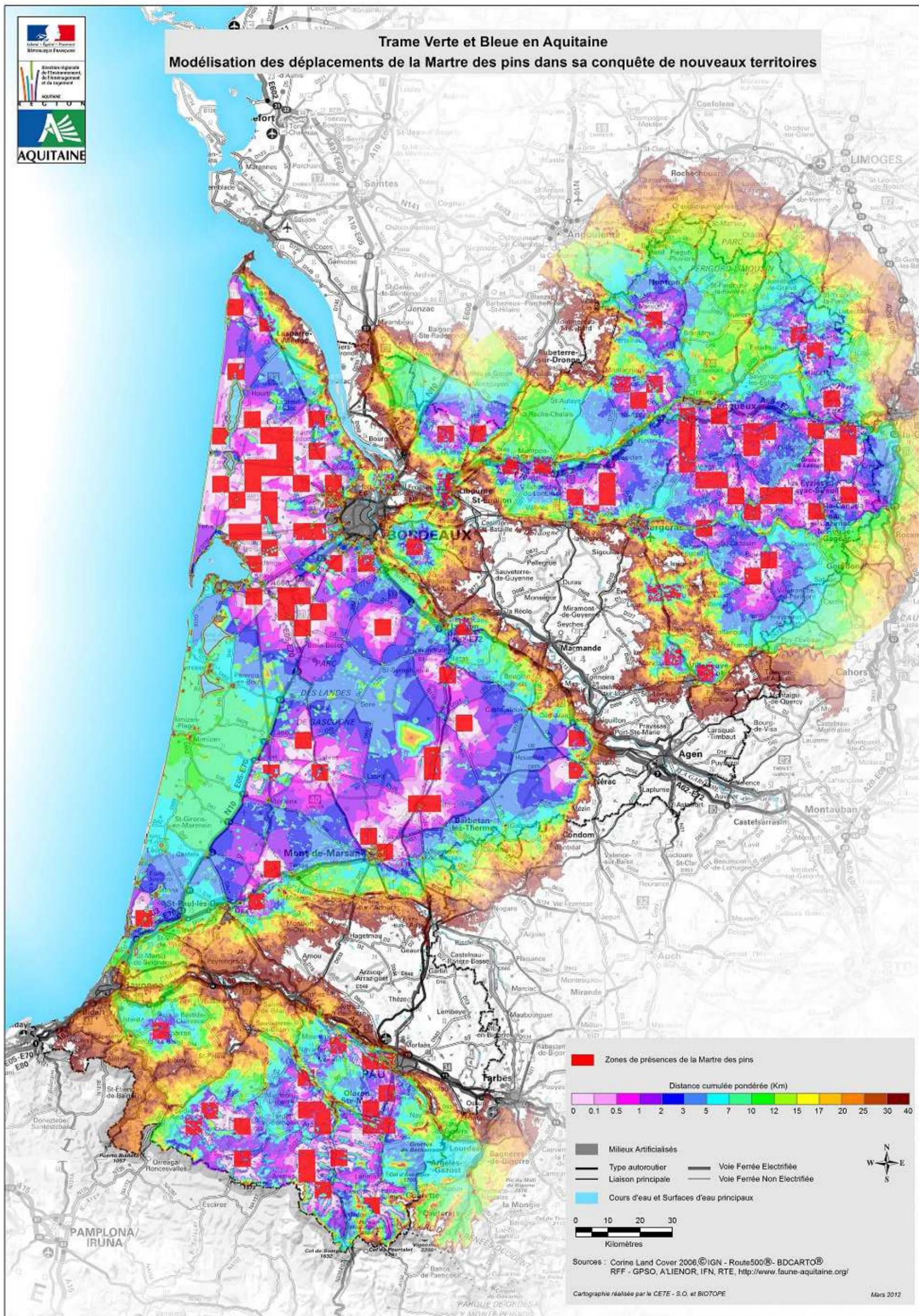
3.4 Annexe B8 – Cartes de dispersion des espèces “réelles”

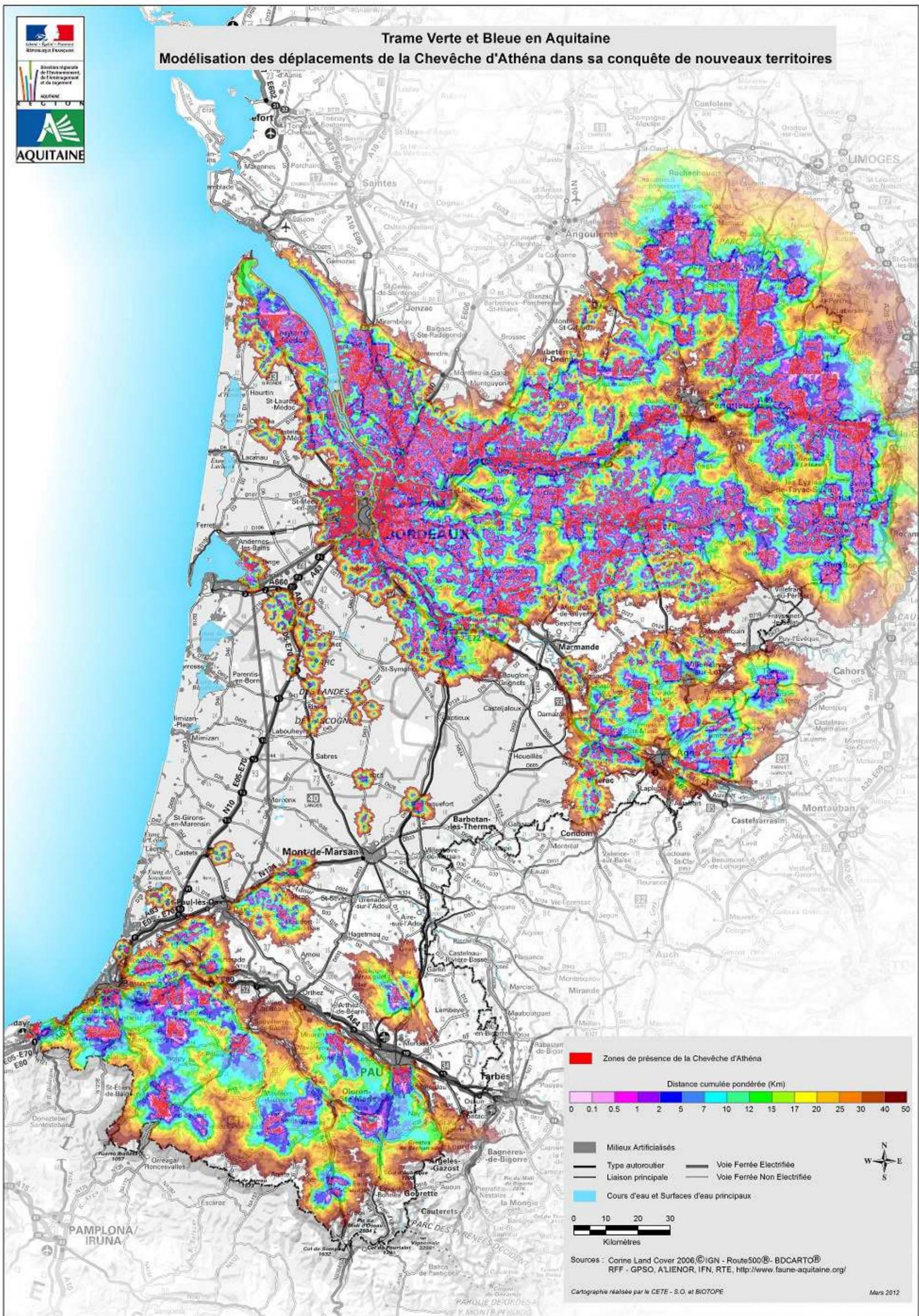
Les cartes de dispersion d'espèces réelles, réalisées par Biotope et le CETE Sud Ouest dans le cadre de l'étude technique préalable, apportent des éléments sur les besoins de déplacement des six espèces considérées contribuent à confirmer l'intérêt de certains corridors issus de la modélisation.

Elles concernent un nombre limité d'espèces, sélectionnées en fonction de différents critères : homogénéité et disponibilité des données de présence sur le territoire, correspondance entre les milieux préférentiels de ces espèces et les sous-trames de la Trame verte et bleue régionale et connaissances de l'écologie de ces espèces notamment concernant leur déplacement et leur dispersion.

La modélisation de la dispersion des espèces s'est appuyée sur des données de présence/absence par maille de 10km x 10km issues de la base de données collaborative faune-aquitaine.org (gestion et coordination LPO Aquitaine) et de données supplémentaires pour le cerf élaphe provenant d'une carte de répartition des « massifs à cerfs » de l'ONCFS/FNC/FDC.

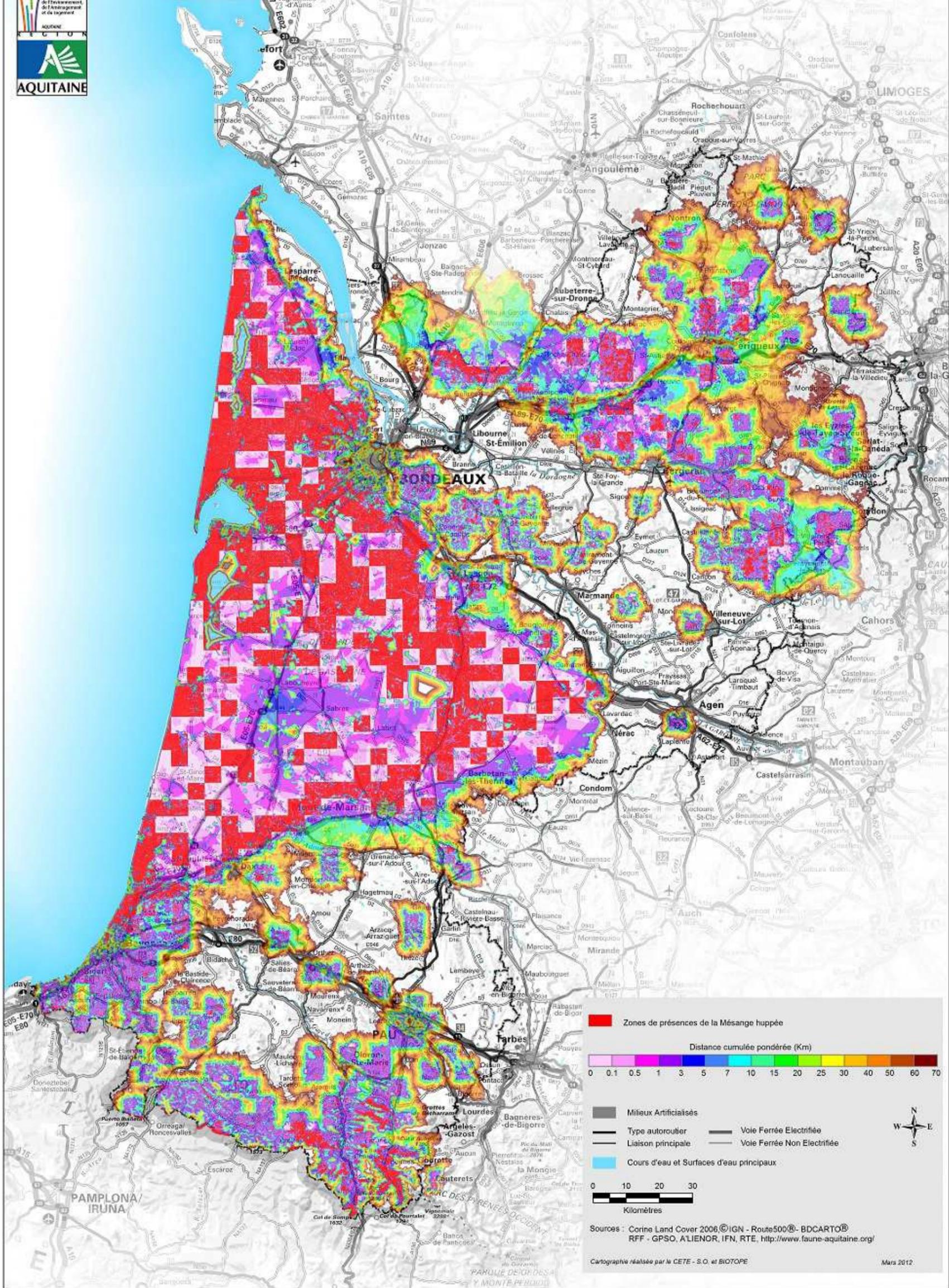








Trame Verte et Bleue en Aquitaine
Modélisation des déplacements de la Mésange huppée dans sa conquête de nouveaux territoires



Zones de présences de la Mésange huppée

Distance cumulée pondérée (Km)

0 0.1 0.5 1 3 5 7 10 15 20 25 30 40 50 60 70

■ Milieux Artificialisés

— Type autoroutier — Voie Ferrée Electrifiée

— Liasion principale — Voie Ferrée Non Electrifiée

■ Cours d'eau et Surfaces d'eau principaux

0 10 20 30
Kilomètres

Sources : Corine Land Cover 2006 ©IGN - Routes500® - BDCARTO®
 RFF - GPSO, ALIENOR, IFN, RTE, <http://www.faune-aquitaine.org/>

Cartographie réalisée par le CETE - S.O. et BIOTOPE

Mars 2012

